

Pardons et pèlerinages bretons

UN INVENTAIRE RÉGIONAL ET DES ACTIONS

Si pardons et pèlerinages sont unanimement considérés comme des éléments importants du patrimoine culturel immatériel de Bretagne, leur nombre, leurs réalités et modes d'organisation restent encore peu documentés. D'où l'inventaire participatif coordonné actuellement par l'association Bretagne Culture Diversité visant à mieux les connaître pour notamment mieux les valoriser.

Évoquez le thème des pardons en Bretagne et vous aurez très vite toute une série d'anecdotes et de souvenirs... Même si on ne connaît pas le nombre exact, beaucoup reprennent la formule consacrée et mettent en avant les 1 001 pardons qui s'organisent chaque année en Bretagne, du petit pardon de quartier au grand rassemblement processionnaire. Événements pluriels et polymorphes, les pardons allient aspects culturels et culturels où la fête et le sacré s'entremêlent. Indissociables des chapelles et saints qu'ils célèbrent, ils s'inscrivent dans le quotidien de personnes qui n'hésitent pas à les réinventer et les recréer en permanence.

Face à l'intérêt que le sujet suscite un peu partout en Bretagne, un grand inventaire régional des pardons et pèlerinages bretons a été lancé durant l'été 2018.

Tout a commencé dans le cadre de la réalisation de la première partie de l'inventaire participatif du patrimoine culturel immatériel

(PCI) qui se déroule sur cinq ans en Centre Ouest Bretagne (COB) et est réalisé par l'association Bretagne Culture Diversité, en partenariat avec le Pays COB. Une série de réunions et d'ateliers a été réalisée un peu partout sur le territoire afin d'échanger avec les habitants, élus et acteurs associatifs de ce qui, pour eux, compose leur patrimoine vécu au quotidien. Festoñnoz, jeux traditionnels, chants et pardons ressortaient à chaque fois. Sur ces derniers, il était intéressant de constater les rapports différents que chacun entretenait avec « son » pardon : du bénévole engagé dans le pardon de son quartier « depuis toujours », comme ses parents avant lui, à ce militant laïc d'extrême-gauche « très fier » de porter la bannière du pardon du village de son enfance.

Pour une inscription à l'inventaire du PCI

Malgré la richesse du sujet, nous ne disposons finalement que de peu de travaux sur les pardons¹,

et inexistants sont ceux ayant une approche pluridisciplinaire qui croiserait l'histoire, l'ethnologie, l'histoire de l'art, etc. C'est ainsi que, dans le cadre des appels à projets du Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique (DPRPS) du ministère de la Culture, il a été proposé en 2017 de réaliser une fiche d'inventaire sur les pardons et pèlerinages bretons, sorte de synthèse pluridisciplinaire, afin, qu'à terme, ces derniers soient inscrits à l'Inventaire national du PCI de la France.

Parallèlement à cette initiative associative, fin 2017, Gwénaëlle Gouzien, conseillère municipale déléguée au patrimoine et aux métiers d'art à la ville de Quimper, lance une réflexion sur la possibilité d'inscrire les pardons et pèlerinages sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. L'Académie de musique et d'arts sacrés de Sainte-Anne-d'Auray, sous la houlette de son directeur Bruno Belliot, envisage, quant à elle, l'organisation d'un colloque sur le thème des pardons bretons en 2019. Le sujet est d'actualité et suscite l'intérêt de divers acteurs. C'est dans ce contexte qu'a été organisée en avril 2018 une réunion régionale réunissant bénévoles des comités de chapelles, élus, universitaires, hommes d'Église, professionnels du patrimoine...

Recenser pardons et pèlerinages

Si cette réunion est l'occasion de lancer une démarche pour rédiger collectivement la fiche d'inventaire², elle est surtout le point de départ d'une démarche plus ambitieuse actée lors d'une réunion à Quimper en décembre 2017 et qui entend recenser l'ensemble des pardons organisés chaque année en Bretagne. D'aucuns s'interrogent sur l'avenir des pardons sans avoir de données à l'appui, beaucoup sont celles et ceux à avoir un avis sur le sujet, sur la manière dont les pardons sont organisés, sur les menaces qui pèsent sur eux..., mais qu'en est-il vraiment ? Quelle est la place actuelle des pardons dans une société où la pratique religieuse tend à diminuer ? Qui sont les bénévoles qui, chaque année, consacrent de leur temps à nettoyer, préparer et fleurir les chapelles pour le pardon ? Quelles sont les festivités proposées à la sortie de la messe, quand il y en a encore ? Si les pardons ont connu un regain d'intérêt dans la seconde moitié du 20^e siècle, comme occasion pour les comités de chapelles de récolter des fonds pour rénover les chapelles, quels peuvent être les projets collectifs aujourd'hui qui sauront emporter l'engouement de bénévoles toujours moins nombreux à une époque où le rapport au territoire et à la mobilité ne cesse d'évoluer ?



■ À Langoëlan, petite commune du Morbihan, pas moins de cinq pardons se succèdent durant l'été : ici le pardon de Saint-Houarno en juillet 2018 (photos du haut) et le pardon de Locmaria en septembre 2018 (en bas). Réunissant divers acteurs de la commune – prêtre, bénévoles des comités des chapelles, habitants, sonneurs... –, ils constituent des espaces importants de sociabilité et de fête (photos BCD).

Autant de questions auxquelles l'inventaire régional actuellement mené ambitionne d'apporter des éléments de réponses. Pour cela, un questionnaire a été formalisé lors de la réunion d'avril 2018 évoquée.

Envoyé à l'ensemble des mairies de la Bretagne historique, il porte aussi bien sur les aspects culturels (comment s'organise la procession ? Y a-t-il un feu de joie ?) que sur les festivités (un repas est-il

organisé ? Y a-t-il des animations proposées ?) ou encore les aspects logistiques (combien de bénévoles interviennent dans la préparation du pardon ? Comment sont-ils constitués, association loi 1901 ou autre ?) ou financiers (le pardon est-il subventionné ? Si oui, par qui ? Et à hauteur de combien ?).

Une année est ainsi prévue pour récolter le maximum d'informations et analyser les premiers résultats obtenus.

Concrètement ?

Aux aspects valorisation et documentation que nous venons d'évoquer, des projets sont également menés directement en lien avec des communes qui souhaitent valoriser leurs chapelles et pardons.

À Langoëlan par exemple, un projet est né de la rencontre de deux professionnels du patrimoine, Diego Mens, conservateur du patri-

moine avec la double casquette de conservateur des antiquités et objets d'art, et Julie Léonard, ethnologue, avec Yann Jondot, le maire de cette commune de 400 habitants. Diego Mens « veille » à la restauration des chapelles et de leur mobilier, Julie Léonard coordonne l'inventaire régional des pardons et pèlerinages bretons et Yann Jondot souhaite, dans une perspective culturelle et touristique, valoriser les quatre chapelles et cinq pardons de la commune. Très vite, le conseil municipal, les présidents et bénévoles des comités de chapelles sont associés au projet. L'objectif de cette expérimentation est de mener une réflexion concertée sur les chapelles et pardons de la commune afin d'aboutir à un projet culturel valorisant ces patrimoines et les personnes qui les font vivre au quotidien. Pour renforcer la cohérence du projet, une réflexion est également menée sur le tracé des chemins de randonnées qui traversent la commune et passent

au pied des chapelles afin de proposer un accès facilité à celles-ci ainsi qu'à un contenu culturel sur ces dernières et les pardons qui s'y organisent.

En matière de patrimoine bâti, la première action envisagée consiste en l'ouverture des chapelles de manière régulière de mars à septembre. Compte tenu de l'isolement de certains sites et de la faible ressource humaine sur place, il est proposé de doubler les ouvertures actuelles des chapelles par un système de grille garantissant la sécurité tout en donnant à voir l'intérieur de la chapelle. Ces grilles, conçues sur mesure, pourront être enlevées lors des pardons ou diverses manifestations. Ce système permettra, outre une ventilation mécanique et simple de l'édifice, une visibilité de l'intérieur de l'édifice, notamment pour les randonneurs et visiteurs occasionnels. Dans le cadre de la valorisation du PCI de la commune, un travail d'entretiens est mené avec les bénévoles des différents pardons de la commune. En complément, une collecte de documents et photographies privés, anecdotes, etc. est réalisée auprès des habitants afin de venir illustrer les témoignages enregistrés. Les pardons n'ayant lieu qu'une seule fois dans l'année, l'idée est de donner à voir aux curieux et visiteurs occasionnels des chapelles la dimension humaine qui se cache derrière chacune de ces dernières, ainsi que les pratiques sociales et événements festifs qui leur sont liés. L'ensemble des informations collectées, couplées aux informations rassemblées par le conservateur du patrimoine sur les différentes chapelles (documents d'archives, plans...), formeront une base pour organiser avec

Un pardon, des pardons

Si les nombreux pardons qui ont lieu chaque année en Bretagne se ressemblent en plusieurs points — ils s'organisent à une date fixée à l'avance sur un lieu déterminé et célèbrent un(e) saint(e) dédié(e) — il existe une multitude de pardons, chacun avec ses spécificités propres. Il y a d'abord les pardons liés aux personnes, aux corporations comme le pardon de Saint-Yves à Tréguier (22) pour les professions juridiques, le pardon des surfeurs à Saint-Jean-Trolimon (29), le pardon de la Madone des motards de Porcaro (56) ou le pardon de Saint-Guérolé à Batz-sur-Mer (44) qui fête les paludiers. En 2017 a même été créé le pardon des camping-caristes à Malestroit (56). Il y a aussi les pardons liés aux animaux, parmi lesquels les pardons aux chevaux sont sans doute les plus nombreux, comme celui de l'île de Saint-Gildas à Penvénan (22). Il y a également les pardons liés aux objets avec les pardons de la mer comme celui organisé à Saint-Suliac (35) où les bateaux (de pêche, de plaisance...) sont bénis. Certains de ces pardons sont même assez uniques en leur genre que ce soit le pardon de Saint-Anne-d'Auray (56) qui se distingue par le nombre de personnes qui y participent, ou encore le pardon islamo-chrétien au Vieux-Marché (22), exemple d'un dialogue interreligieux possible.



■ Le pardon breton a de multiples visages, ici quelques exemples, avec un pardon de la mer à Saint-Suliac, le pardon des camping-caristes à Malestroit (photos BCD), le pardon islamo-chrétien du Vieux-Marché (photo Christian Rivoalen).



les bénévoles et plus largement les habitants, le scénario de ce qu'ils veulent valoriser de leurs chapelles et pardons, ainsi que la manière dont ils veulent « se raconter ».

Une réflexion est également en cours quant au système de diffusion le plus adapté pour organiser la médiation sur site et donner accès aux visiteurs occasionnels et randonneurs à l'ensemble du contenu. D'autres formes de valorisation (et de promotion) de ce travail sont également en cours d'étude – il est notamment prévu de rencontrer les acteurs du tourisme afin de les inclure dans le projet.

Le projet des grilles destinées à favoriser l'ouverture des chapelles, sans l'intervention doublement quotidienne d'un(e) bénévole, a été lancé en juin dernier et la réalisation a été confiée au forgeron de la commune, habitué des chantiers patrimoniaux. Le travail d'entretiens a également été amorcé (avec la réalisation

d'une douzaine d'entretiens jusqu'à maintenant, essentiellement avec les bénévoles des pardons) et se poursuivra durant tout l'été 2018. L'idée est qu'à partir de ce projet expérimental, des préconisations puissent être proposées aux personnes désireuses de mener ce genre de réflexion au sein de leur commune. L'échéance globale du projet est fixée : ce dernier devra voir le jour en 2020, date marquant, d'une part, la fin de l'inventaire participatif du PCI en Centre Ouest Bretagne et d'autre part,

les prochaines élections municipales.

Cet inventaire régional des pardons et pèlerinages bretons allie ainsi à la fois un volet documentation, un volet valorisation et un volet recherche-action qui, bien que distincts, s'entremêlent et se nourrissent mutuellement. Ce travail est tout aussi conséquent qu'il est passionnant.

Julie Léonard

Pour en savoir plus et participer à l'inventaire en cours, rendez-vous sur www.bcd.bzh/pci

1. Nous pouvons citer, à titre d'exemple, les travaux de l'historien Georges Provost, *La fête et le sacré. Pardons et pèlerinages en Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Cerf, 1998.
2. Le dépôt de la fiche d'inventaire est prévu pour décembre 2018.